

**AVIS DE CONCESSION
DIRECTIVE 2014 / 23 / UE**

VILLE DE SAINT ETIENNE
M. Le Maire
Hôtel de ville
BP 503
42007 Saint Étienne
Tél : 04 77 48 78 07
mèl : marchespublics@saint-etienne.fr
web : <http://www.saint-etienne.fr/>

Type de pouvoir adjudicateur : Collectivité territoriale
Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques;

Objet : Délégation de service public pour l'aménagement et la gestion de l'Établissement d'Accueil du Jeune Enfant du Pôle Enfance Jeunesse Jules Ferry

Référence acheteur : 19SPEC008

Type de marché : Services

Procédure : Procédure restreinte

Code NUTS : FRK25

Lieu principal de prestation :

5 rue Alexandre de Pourcel
42000 Saint-Étienne

Description : Cet affermage concessif a pour objet l'aménagement et la gestion d'un Établissement d'Accueil du Jeune Enfant, dont l'axe central du projet social et éducatif est l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique. La durée d'exploitation du service est de 10 ans à compter de l'ouverture de l'EAJE au public à la rentrée scolaire de 2021. La date prévisionnelle de prise des locaux par le délégataire est septembre 2020. La date prévisionnelle de notification du contrat est février 2020. Cette structure dédiée à la petite enfance accueillera des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans et jusqu'à 6 ans par dérogation du pédiatre référent, du lundi au vendredi. Il est demandé une offre de base à 30 places, ainsi qu'une option alternative à 36 places. Un tiers des places sera réservé aux enfants en situation de handicap ou atteints de maladie chronique.

Classification CPV :

Principale : 85312110 - Services de crèches et garderies d'enfants
Délégation

Conditions relatives au contrat

Conditions d'exécution de la concession :

L'axe central du projet social et éducatif de la structure sera l'accueil d'enfants porteurs de handicap ou atteints de maladie chronique, dans une démarche inclusive et de mixité. La Ville met à disposition du futur gestionnaire un bâtiment vide à rénover ou réaménager pour l'adapter à son projet pédagogique et à ses besoins.

L'attributaire sera contraint de constituer une société juridique dédiée chargée de l'exploitation du service public, pouvant présenter des comptes clairement identifiés de la Délégation de Service Public.

Le délégataire sera rémunéré substantiellement par les résultats d'exploitation du service et, notamment les redevances perçues auprès des usagers en contrepartie du service rendu. Il percevra la prestation de service unique versée par la CAF. Le délégataire doit pourvoir aux moyens en personnel nécessaire au bon fonctionnement de l'EAJE et aux conditions d'agrément de la Protection Maternelle et Infantile du Département de la Loire.

Conditions de participation

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession :

Liste et description succincte des conditions :

- Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants
 - Document relatif aux pouvoirs de la personne habilitée à engager le candidat
 - Éléments juridiques relatifs à la structure de l'entreprise : Extrait Kbis datant de moins de trois mois ou équivalent.
- Si le candidat est une société filiale, les éléments visés au point précédent devront aussi être fournis par sa société mère. Ces éléments pourront être remplacés pour les sociétés en formation par les statuts ou projet de statuts et pour les personnes publiques par un document prouvant l'existence du candidat.
- Attestation sur l'honneur que le candidat ne fait l'objet d'aucune interdiction de soumissionner mentionnée aux articles L3123-1 à 14 du code de la commande publique.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Copie des comptes annuels (bilans, comptes de résultat) des trois derniers exercices connus par activités lorsque leur établissement est obligatoire en vertu de la loi. Les sociétés en cours de constitution ou nouvellement créées produiront tout élément permettant d'évaluer leur capacité économique et financière et notamment les garanties financières apportées par leurs actionnaires.
- En cas d'appartenance à un groupe, un organigramme des sociétés composant ce groupe et les bilans et compte de résultat de la société mère ;
- Attestations d'assurances responsabilité civile et professionnelle en cours de validité
- Le cas échéant, tous éléments complémentaires de nature à faire apparaître la capacité et la solidité financière de la société ;

Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de fournir les éléments demandés, il peut prouver sa capacité économique et financière par tout autre document pertinent.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

- Mémoire présentant les garanties professionnelles et moyens techniques du candidat et attestant de sa capacité à assurer l'exécution et la continuité du service public, ainsi que l'égalité des usagers devant le service public
- Déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années, description de l'équipe projet pressentie
- Références détaillées portant sur les cinq dernières années en matière de DSP similaire et d'une complexité comparable à celle du présent dossier, mentionnant notamment : Identification du délégant, Certificat de bonne exécution, le cas échéant. Une expérience dans l'accueil de jeunes enfants en situation d'handicap sera appréciée, ainsi que l'expérience de rénovation ou de construction d'EAJE .

Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de fournir les références demandées, il peut prouver sa capacité technique par tout autre document pertinent.

Critères d'attribution :

La concession est attribuée sur la base des critères énoncés dans les documents du marché.

Remise des candidatures : 08/07/19 à 12h00 au plus tard.

à l'adresse :

Ville de Saint-Étienne Direction Juridique Assemblée Marchés
Hôtel de Ville
BP 503
42007 Saint-Étienne - Cedex 1
Tél : 04 77 48 78 07

ou

dépôt pli dématérialisé

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.

Renseignements complémentaires :

Les critères de sélection des candidatures sont :

- Garanties et capacités professionnelles, techniques et financières.
- Capacité à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Une annexe est téléchargeable à l'adresse suivante : www.saint-etienne.fr, rubrique marchés publics.

La valeur estimée du contrat est évaluée 5 810 000 euros HT pour 36 berceaux sur 10 ans : cette estimation intègre la PSU, la facturation famille, la compensation Ville et a comme référence la DSP de la crèche la Source. Toutefois elle ne saurait en rien préjuger des propres évaluations des candidats.

Il s'agit d'un marché périodique : OUI

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Au terme du présent contrat, une procédure pourra être relancée.

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds communautaires : NON

Instance chargée des procédures de recours :

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON, 184, rue Duguesclin, 69433 Lyon - Cedex 03, Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65, mël : greffe.ta-lyon@juradm.fr, web : www.telerecours.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LYON, 184, rue Duguesclin, 69433 Lyon - Cedex 03, Tél : 04 78 14 10 10 - Fax : 04 78 14 10 65, mël : greffe.ta-lyon@juradm.fr, web : <http://lyon.tribunal-administratif.fr>

Cette consultation bénéficie du Service DUME.

Pour retrouver cet avis intégral, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.saint-etienne.fr>